



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 3 MARS 2010

### RÉSOLUTION N° 2010-03

#### **Compte financier 2009, présentation résumée**

Face à la dégradation de la conjoncture économique mondiale et son impact sur la situation financière de l'office, le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2009 a adopté une décision modificative (DM 2009) au budget initial voté en novembre 2008, portant principalement sur la diminution du chiffre d'affaires (ventes de bois et activités concurrentielles) ainsi que sur une limitation drastique des charges externes (achat et sous-traitance) et un moratoire sur les recrutements.

L'effort engagé par l'office pour couvrir les deux tiers de la perte prévisible a été accompagné par l'État qui a accordé une subvention exceptionnelle de 19 M€ et pris l'engagement de rembourser les 13,4 M€ de taxe foncière indus payés par l'office en 2007.

La conjoncture, atone sur l'ensemble de l'année, s'est encore aggravée lors des ventes d'automne, en particulier dans les secteurs du bâtiment et de la tonnellerie, principaux utilisateurs des bois produits par l'office. Les ventes de bois d'automne se sont déroulées pour l'essentiel conformément aux prévisions du budget modifié, à l'exception du chêne qui représente 45 % du CA bois de l'ONF. En effet, l'office a décidé de ne pas brader le chêne de haute qualité. Il en résulte 12,6 M€ de chiffre d'affaires en moins par rapport à la DM 2009 qui n'ont pas été vendus et restent stockés en forêt.

A l'inverse, l'activité concurrentielle dépasse largement la prévision grâce à une action commerciale dynamique.

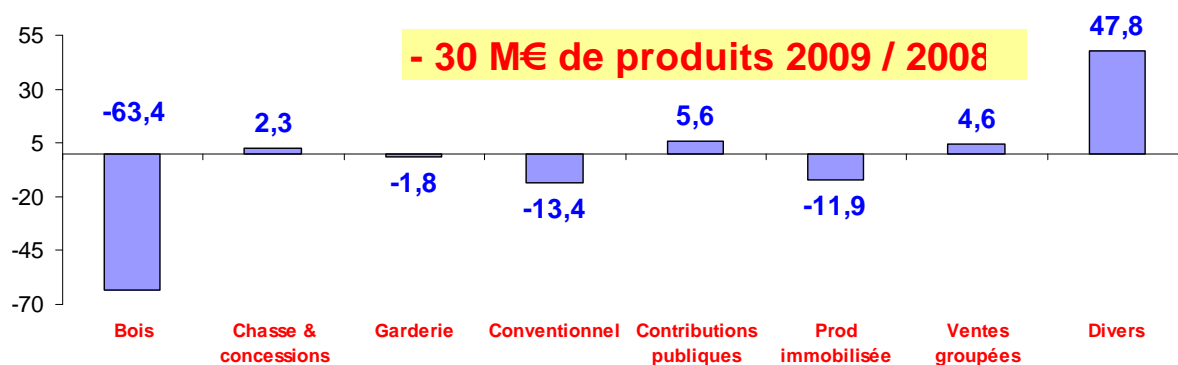
L'exécution du budget a conduit ainsi à une perte nette à 12,2 M€, soit un peu moins que l'écart entre le chiffre d'affaires bois (157,4 M€) et la prévision du budget après DM (170 M€).

Cette perte nette intègre les opérations inscrites en DM pour faire face à la crise économique et rétablir l'équilibre du budget :

- plan d'économie sur les achats et la sous-traitance (diminutions prévues de 18,6 M€ des charges externes, hors charges spécifiques à la tempête Klaus, et de 13,8 M€ de la masse salariale) réalisé au-delà des engagements pris (- 23,4 M€ sur les charges et - 18,8 M€ sur la masse salariale par rapport au budget primitif) ;
- reprise exceptionnelle de 21,16 M€ sur les provisions pour renouvellement de la forêt domaniale constituées en 2007 ;
- subvention exceptionnelle du ministère de l'agriculture, inscrite en loi de finances rectificative fin 2009 (19 M€) et encaissée début janvier 2010 ;

- remboursement de 11 M€ (sommes encaissées à la clôture des comptes fin janvier 2010, sur les 13,4 M€ annoncés) de la taxe foncière 2007 sur les forêts domaniales indûment versée.

## 1. PRODUITS



Le total des produits s'élève à 692,9 M€, contre 722,9 M€ réalisés en 2008.

Les ventes de bois 2009 se sont élevées à 157,4 M€ contre 170 M€ prévus au budget après DM (- 12,6 M€), l'ONF n'ayant pas voulu brader à vil prix les coupes de chênes les plus prestigieuses. Les contrats d'approvisionnement ont toutefois permis d'amortir cette réduction des ventes publiques.

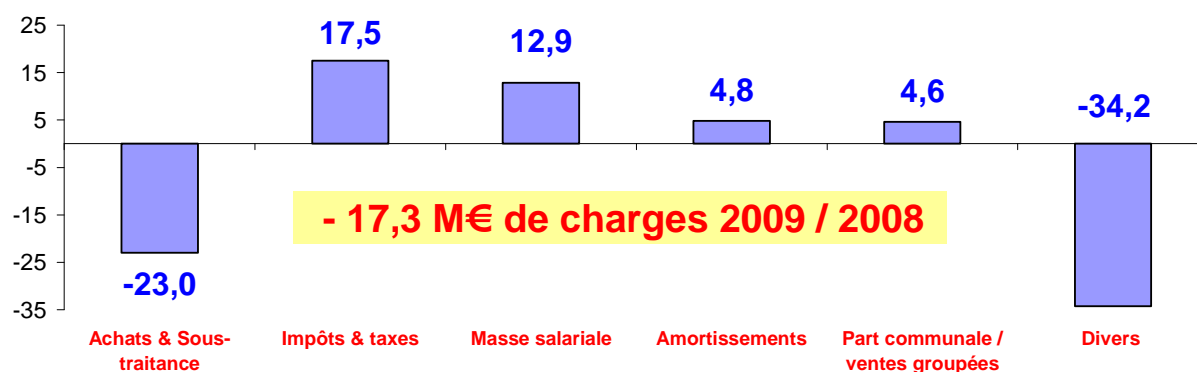
Les produits de la garderie des forêts des collectivités sont conformes au budget 2009 après DM : versement compensateur hors TVA à 120,4 M€ HT et frais de garderie à 21,9 M€.

Pour les activités conventionnelles (missions d'intérêt général et activités dans le champ concurrentiel), la prévision de chiffre d'affaires au budget après DM (119 M€) aura largement été dépassée pour atteindre 142,3 M€ (+ 23,3 M€), soit cependant 13,4 M€ de moins qu'en 2008. C'est grâce à une démarche commerciale dynamique que l'ONF a pu maintenir les commandes des collectivités locales et ainsi préserver l'essentiel de son chiffre d'affaires, notamment en travaux (mission d'entrepreneur).

La tempête Klaus du 24 janvier 2009 a gravement endommagé les massifs forestiers du Sud Ouest et particulièrement la forêt landaise. L'ONF a rapidement réagi en construisant deux aires de stockage, d'une capacité totale de 354 000 tonnes, permettant de mettre sous eau les chablis des forêts domaniales et communales, puis privées en complément. Les ventes de bois chablis s'élèvent à 3,6 M€ et les bois stockés au 31 décembre à 7,9 M€. Les charges spécifiques à Klaus s'élèvent à 14,6 M€ ; elles sont principalement constituées d'achats de travaux forestiers et de coûts de mise sous eau ainsi que de dépenses de personnel (3 M€). Les subventions (2,1 M€) accordées à l'ONF ont permis de limiter l'impact sur le résultat (- 1,8 M€) et les prêts bonifiés mobilisés ont réduit l'impact de ces opérations sur la trésorerie de l'office.

## 2. CHARGES

Le total des charges s'élève à 705,1 M€, soit 690,5 M€ hors Klaus (14,6 M€), chiffre à comparer aux 691 M€ prévus à la DM 2009 et aux 722,4 M€ réalisés en 2008.



La masse salariale a été contenue à 461,4 M€, sous la prévision du budget 2009 après DM (466,4 M€). Par rapport à 2008, la progression de 12,9 M€ est inférieure à la hausse de la contribution de l'ONF au « CAS Pensions » (+ 15,1 M€). Les effectifs moyens annuels ont diminué de 233 ETP pour atteindre 9 754 ETP. Ces effectifs se décomposent en 6 522 fonctionnaires et agents contractuels, 3 121 ouvriers forestiers et 111 emplois aidés.

Malgré un chiffre d'affaires concurrentiel en nette augmentation par rapport à la DM, les charges externes restent inférieures au budget après DM (135,6 M€ hors Klaus, contre 140,4 M€ à la DM) et ce, en raison d'un effort sans précédent d'économies sur l'ensemble des postes de charges.

Les autres charges (51,7 M€) et les impôts (44,7 M€) s'établissent à + 12,3 M€ par rapport au budget 2009 après DM. Cet écart est essentiellement dû aux amortissements sur investissements propres (+ 3,4 M€), au développement du programme de cessation anticipée d'activité dont bénéficient les ouvriers forestiers âgés de plus de 55 ans (+ 1 M€) et à la hausse de divers impôts (+ 3,4 M€) dont la cotisation sociale de solidarité (+1,1 M€) et la cotisation MSA sur la cessation anticipée d'activité des ouvrier forestiers (+0,6 M€).

### 3. INVESTISSEMENTS

Les investissements en forêt domaniale s'élèvent à 22 M€, contre 33 M€ prévus au budget après DM et 33,9 M€ réalisés en 2008. L'office n'a maintenu que les investissements strictement nécessaires à la gestion durable de la forêt domaniale et à leur renouvellement ainsi qu'aux investissements productifs.

La création à Labouheyre et à Carcans (Landes) d'aires de stockage pour les bois chablis issus de la tempête Klaus a généré 3 M€ d'investissements exceptionnels (35 hectares aménagés).

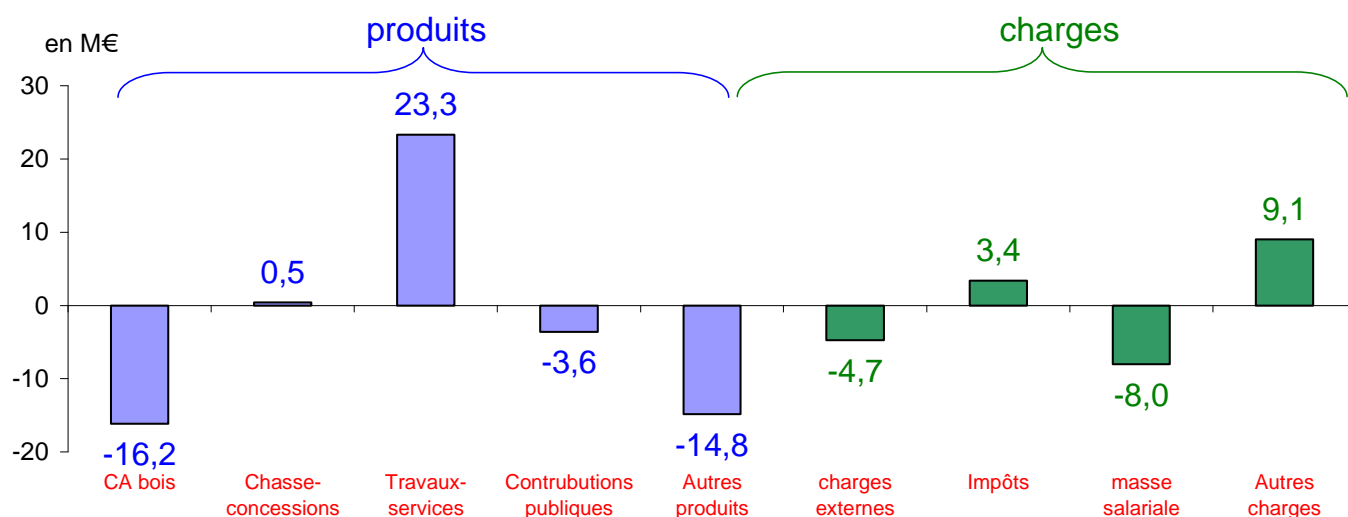
Les investissements productifs totalisent 37,5 M€, se répartissant en 16,7 M€ pour le matériel de production et de transport, 5,2 M€ pour les systèmes d'information et 5,3 M€ pour l'immobilier et 10,2 M€ d'encours et divers, soit au total sensiblement plus qu'en 2008 (33,9 M€).

L'investissement financier prévu de 12,5 M€ n'a été réalisé qu'à hauteur de 7,5 M€ dans ONF-Participations pour le développement des filiales bois énergie, les capitaux appelés par le Fonds stratégique de développement n'étant à ce stade que de 0,1 M€ en 2009, le solde devant être appelé début 2010.

## Compte de résultat 2009 : résumé

ÉLÉMENTS DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	Compte financier 2008	BP 2009	Budget-DM 2009	Comptes 2009 Klaus	Comptes 2009 hors klaus	Compte financier 2009	Ecart comptes 2009 - 2008	Ecart comptes 09 - DM 09
<i>en millions d'euros</i>	2	3	3"	4	4"	4=4'+4"	5= 4-2	6= 4-2
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>722,9</b>	<b>756,3</b>	<b>690,8</b>	<b>12,9</b>	<b>680,0</b>	<b>692,9</b>	<b>-30,0</b>	<b>2,1</b>
Chiffre d'affaires BOIS	220,9	225,0	170,0	3,6	153,8	157,4	-63,4	-12,6
CHASSE & CONCESSIONS	57,7	59,0	59,5	0,0	60,0	60,0	2,3	0,5
Chiffre d'affaires TRAVAUX & SERVICES	155,7	170,0	119,0	0,0	142,3	142,3	-13,4	23,3
GARDERIE (versement compensateur et frais/communes)	144,0	145,4	142,2	0,0	142,3	142,3	-1,8	0,1
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	80,4	64,6	87,5	2,1	83,9	86,0	5,6	-1,5
<i>dont contribution pour pensions</i>	25,9	18,6	18,6	0,0	18,5	18,5	-7,4	-0,1
AUTRES PRODUITS	64,3	92,3	112,6	7,1	97,7	104,9	40,6	-7,7
<i>dont immobilisation travaux forestiers</i>	33,9	35,0	33,0	0,1	21,9	22,0	-11,9	-11,0
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>722,4</b>	<b>756,2</b>	<b>690,8</b>	<b>14,6</b>	<b>690,5</b>	<b>705,1</b>	<b>-17,3</b>	<b>14,3</b>
CHARGES EXTERNES	170,2	159,0	140,4	11,6	135,6	147,3	-23,0	6,9
IMPÔTS et TAXES	27,2	27,7	41,4	0,0	44,7	44,7	17,5	3,4
MASSE SALARIALE	448,5	480,2	466,4	3,0	458,4	461,4	12,9	-5,0
<i>dont fonctionnaires hors pensions civiles</i>	258,6	272,5	265,8	1,8	256,0	257,9	-0,7	-7,9
<i>dont pensions civiles des fonctionnaires</i>	73,5	90,4	88,1	0,6	88,6	89,3	15,8	1,1
<i>dont ouvriers et emplois tuilés</i>	109,9	110,5	106,5	0,5	105,8	106,3	-3,6	-0,2
<i>dont autres</i>	6,5	6,8	6,0	0,0	7,9	7,9	1,3	1,9
AUTRES CHARGES	76,5	89,3	42,7	0,0	51,7	51,7	-24,8	9,1
<i>dont dot° provision pour renouvellement</i>	17,0	17,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-17,0	0,0
<i>dont dot° provision pour reconstitution</i>	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-4,4	0,0
<b>RESULTAT NET</b>	<b>0,52</b>	<b>0,10</b>	<b>0,00</b>	<b>-1,77</b>	<b>-10,44</b>	<b>-12,20</b>	<b>-12,72</b>	<b>-12,20</b>

Écart des principaux produits & principales charges / DM-2009  
hors charges et produits spécifiques à Klaus



NB : la présentation détaillée du rapport de gestion sur les comptes 2009 sera jointe, comme chaque année, au rapport de développement durable.